



**CREPS**

Auvergne-Rhône-Alpes  
— Vallon-Pont-d'Arc



Communiqué de presse

## Le centre européen des sports de nature est lancé

Le 6 octobre 2018, en présence du président de la région Auvergne-Rhône-Alpes et du préfet de l'Ardèche, le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes de Vallon-Pont-d'Arc évolue en vue de mieux répondre aux besoins des pratiquants, des fédérations, des collectivités ; il s'adapte, anticipe et innove en devenant le premier **Centre européen des sports de nature**.

### Une nouvelle ambition européenne !

Après avoir été Centre National du Plein Air dans les années 1960, le site de Vallon accueille depuis 2004 le Pôle Ressources National Sports de Nature (PRNSN) qui développe une expertise multidimensionnelle et anime un réseau national.

Parallèlement, le département formation du Creps a continuellement amélioré ses formations professionnelles dans l'encadrement des sports de nature, pour devenir le centre de référence des formations de l'encadrement du canyon, de l'escalade en milieu naturel, de la spéléologie, du VTT et du canoë-kayak.

Un réseau de formateurs associés est déployé pour compléter l'équipe du Creps, et 35 professionnels des sports de nature adhèrent à une démarche de qualité, de sécurité et enrichissent les formations.

Depuis 2014, le Creps préside et anime, avec le PRNSN, le réseau européen Enos (European Network of Outdoor Sports), qui met en relation plus de 30 structures issues de 15 pays d'Europe (<http://www.outdoor-sports-network.eu/about-us/#section-network>).

Le Creps pilote un projet ERASMUS + Sport avec 11 partenaires de 9 pays européens et un budget de 500 000€. Ce projet a pour ambition de quantifier et qualifier les bénéfices sociaux des sports de nature pour les citoyens européens (<https://outdoorsportsbenefits.eu>).

En 2018, les stagiaires formation des diplômés d'état sport de nature issus de Vallon vont recevoir un livret de compétences en anglais, attestant de leur niveau et leur permettant de gagner en mobilité européenne. Des stagiaires de pays étrangers (Italie, Espagne, Pays-Bas, Allemagne, Équateur...) fréquentent régulièrement nos formations et, pour certains, viennent valider des certificats de *Libre Prestation de Services* en canyonomisme.



CREPS Auvergne-Rhône-Alpes  
— Vallon-Pont-d'Arc  
Siège administratif  
Passage de la Première Armée - BP 38  
07150 Vallon-Pont-d'Arc  
Tél. 04 75 88 15 10

CREPS Auvergne-Rhône-Alpes  
— Voiron  
Campus de la Brunerie  
Bâtiment Inolab Formation  
38500 Voiron  
Tél. 04 76 35 67 25

Toutes ces actions ont permis au Creps d'acquérir une dimension européenne. Avec le soutien de l'État et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes<sup>1</sup>, le Creps devient ainsi le premier centre européen des Sports de nature afin de développer prochainement d'autres actions innovantes :

- **l'accompagnement des collectivités territoriales dans leurs projets d'aménagement** liés aux activités de sport de nature tel que le travail se fait avec le tel que le travail se fait avec le partenariat Massif Central (Régions et Commissariat à l'Égalité des Territoires).
- **la participation à des projets européens**, type *Erasmus +* ou *H2020* en tant que partenaire ou pilote dans l'objectif de partager, développer, enrichir, promouvoir les sports de nature facteurs de santé des citoyens européens à faible cout pour la société.
- le développement d'observatoires et baromètres concernant *l'outdoor* et ses pratiquants en lien avec l'industrie, l'Union Sport et Cycle, Outdoor Sport Valley, le Cluster Montagne, European Outdoor Group notamment.
- **le rayonnement de l'expertise française en matière de sports de nature**, en termes d'accès, de développement maîtrisé, de partenariats, d'éducation, de réglementation ou d'encadrement, son enrichissement par les partenariats européens. Le rayonnement passe aussi par la production de références techniques à l'instar du « Manuel professionnel du canyoning », <http://www.creps-rhonealpes.sports.gouv.fr/manuel-professionnel-canyoning> , prochainement traduit en anglais et diffusé largement hors de nos frontières nationales
- des formations professionnelles mieux partagées avec les partenaires européens, notamment en **participant à des travaux coopératifs d'élaboration de standards européens**, <http://eo-mtbing.eu/>
- un travail partenarial avec le réseau Europarc, le réseau Réserves Naturelles de France et le réseau des Parcs Naturels Régionaux (PNR) permettant de **promouvoir les bonnes pratiques en matière d'activité physique, de santé et d'environnement**.



*Le label Centre Européen des Sports de Nature*

## Contacts

[direction@creps-rhonealpes.sports.gouv.fr](mailto:direction@creps-rhonealpes.sports.gouv.fr)  
[francois.beauchard@creps-rhonealpes.sports.gouv.fr](mailto:francois.beauchard@creps-rhonealpes.sports.gouv.fr)

<sup>1</sup> Ce lancement correspond aussi au début des travaux de rénovation du site pour un montant de 7 millions d'euros pris en charge par l'État (3,6 millions) et par la Région Auvergne-Rhône-Alpes (3,4 millions)



**CREPS**

Auvergne-Rhône-Alpes  
— Vallon-Pont-d'Arc



**CREPS Auvergne-Rhône-Alpes**  
**— Vallon-Pont-d'Arc**

Siège administratif  
Passage de la Première Armée - BP 38  
07150 Vallon-Pont-d'Arc  
Tél. 04 75 88 15 10

**CREPS Auvergne-Rhône-Alpes**  
**— Voiron**

Campus de la Brunerie  
Bâtiment Inolab Formation  
38500 Voiron  
Tél. 04 76 35 67 25



*Le label Centre Européen des Sports de Nature*

## Contacts

[direction@creps-rhonealpes.sports.gouv.fr](mailto:direction@creps-rhonealpes.sports.gouv.fr)

[francois.beauchard@creps-rhonealpes.sports.gouv.fr](mailto:francois.beauchard@creps-rhonealpes.sports.gouv.fr)